



Faciliteur de parcours de vie

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

 Édition : 17 mai 2026  Mise à jour : 21 juillet 2026  Version 2



Informations générales

Type de dispositif : Appui à la coordination / Parcours

Parcours concernés

Personnes en situation de handicap



Mission

Contexte missions

Le facilitateur de parcours de vie accompagne les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ainsi que leurs proches aidants, pour formaliser et piloter leur projet de vie. Il intervient à la demande de la personne, sans substitution, en mobilisant les ressources du territoire et en prévenant les ruptures de parcours.

Liste des missions

- Soutenir l'exercice des droits fondamentaux et l'autodétermination de la personne
- Aider à construire et formaliser un projet de vie couvrant logement, emploi, santé, vie sociale, citoyenneté, culture, loisirs, vie affective et sexuelle
- Accompagner la personne dans la clarification de ses besoins, envies et priorités à court, moyen et long terme
- Informer sur les droits, dispositifs, démarches administratives et implications des choix
- Identifier et mobiliser les ressources du territoire (sanitaires, médico-sociales, sociales, emploi, logement, loisirs)
- Faciliter l'accès aux interlocuteurs adaptés pour éviter le renvoi de guichet en guichet
- Prévenir les ruptures de parcours en anticipant les situations à risque (sortie d'hospitalisation, changement de lieu de vie, épuisement des aidants)
- Alerter et mobiliser les acteurs concernés en cas de signaux de rupture
- Jouer un rôle de coordination et de médiation entre la personne, ses proches et les professionnels
- Participer à la coordination territoriale des parcours et au réseau de partenaires
- Assurer un suivi à la demande et au rythme choisi par la personne, selon des modalités souples

En synthèse

Ce dispositif permet à la personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie de bénéficier d'un accompagnement personnalisé centré sur ses choix de vie. Le facilitateur agit comme un appui pour formaliser le projet, mobiliser les ressources et garantir la continuité du parcours, tout en respectant l'autonomie et la volonté de la personne.

Contraintes



Le dispositif est déployé à l'échelle départementale, accessible à toute personne concernée quel que soit son âge ou son statut administratif. L'accès est libre, à la demande de la personne ou de ses proches, sans condition de prescription médicale ou d'orientation préalable. Le suivi est flexible et adapté aux besoins exprimés.



Conditions d'accès

Pathologie reconnue :

Le dispositif s'adresse aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, sans exigence de reconnaissance administrative préalable.



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Aide à la constitution de dossier d'ouverture de droits
- Évaluation sociale

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins

Aide aux aidants

- Soutien aux aidants

Vie quotidienne au domicile

- Aide au maintien de lien social



Modalités

Modalités d'intervention

À domicile

Au sein de la structure

Téléconsultation / Visio

Modalités de saisine

Saisine directe

Formulaires d'accès

Accès direct à la demande de la personne ou de ses proches, sans formulaire spécifique obligatoire.

Territoire d'intervention

Territoire : Départemental

Délai moyen d'intervention : Quelques semaines

Financement

Le dispositif est financé principalement par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS), il est accessible gratuitement pour les personnes accompagnées.

Reste à charge usager : Non

Coordonnées

 Téléphone

Coordonnées disponibles via l'organisme

 Email

martins.laure@epsoms80.fr

 Contact

Laure MARTINS



Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/faciliteur-de-parcours-de-vie>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane



Version 2 · 21 juillet 2026